



Siège Social :
Mairie de Deuil-la-Barre

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2023

Le quorum pour tenir l'Assemblée Générale étant atteint (152 présents et représentés), Josiane MORIN, Présidente du Club du Relais, déclare la séance ouverte à 14 h 30.

Rapport moral 2022

Puis, Josiane MORIN commence la lecture du rapport d'activités 2022 qui sera poursuivie par les administrateurs pour les activités dont ils sont responsables.

A l'issue de la lecture du rapport, aucune question n'étant soulevée, Josiane MORIN invite les adhérents à voter à main levée :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier 2022

Josiane MORIN, trésorière, présente les résultats projetés sur écran.

Ensuite, elle commente les recettes et les dépenses par poste.

Les recettes s'élèvent à 10 819,52 €, les dépenses à 11 140,96 €, soit un solde négatif de 321,44 €.

Elle ajoute que le Club détient 3 349,92 € sur un compte au Crédit Agricole ainsi que 15 904,93 € sur un livret A, cette somme permettant de parer à tout décalage de date entre les entrées et les sorties de fonds pour les voyages, sorties et séjours.

Puis Françoise GALLIMARD, vérificatrice aux comptes, donne lecture de l'attestation que les deux vérificatrices ont signée, certifiant avoir mené les investigations nécessaires à la vérification des comptes 2022 du Club du Relais qui sont conformes et sincères aux documents présentés.

Aucune question n'étant posée, Josiane MORIN invite les adhérents à voter à main levée pour le rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Vérificatrices aux comptes 2023

Josiane MORIN demande ensuite deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2023.

Françoise GALLIMARD et Evelyne SOSOTTE proposent leur candidature.

Josiane MORIN invite les adhérents à voter à main levée.

Contre : 0

Abstention : 0

Françoise GALLIMARD et Evelyne SOSOTTE sont élues à l'unanimité pour l'année 2023



Siège Social :
Mairie de Deuil-la-Barre

Augmentation de la cotisation 2024 (proposition de passage à 35 €)

Josiane MORIN invite les adhérents à voter à main levée.

Contre : 0
Abstention : 0

L'augmentation de la cotisation 2024 est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Aucune question

Elections des administrateurs :

Josiane MORIN indique que 7 postes d'administrateurs sont vacants.

Elle présente tout d'abord les administrateurs qui renouvellent leur mandat :

- ✓ Claudine BASSETTI renouvelle sa candidature pour un an
- ✓ Josiane MORIN renouvelle sa candidature pour un an
- ✓ Christian DUVAL renouvelle sa candidature pour trois ans
- ✓ Elisabeth RAMEAU renouvelle sa candidature pour trois ans
- ✓ Dominique WALLON renouvelle sa candidature pour trois ans.

Deux nouvelles candidatures :

- ✓ Hélène TALCONE pose sa candidature pour trois ans pour la convivialité et les jeux
- ✓ Annie WDOWIAK pose sa candidature pour trois ans pour la randonnée.

Josiane MORIN invite ensuite les adhérents à déposer leurs bulletins de vote dans les urnes. Elle précise qu'il est possible de rayer un ou plusieurs noms sur le bulletin. Le vote restera valide.

105 adhérents présents et à jour de leur cotisation ont droit de vote
47 adhérents à jour de leur cotisation ont donné leur pouvoir
152 adhérents ont le droit de vote

151 votes sont exprimés (dont 3 bulletins nuls)

Sont élus :

BASSETTI Claudine	:	148	voix
DUVAL Christian	:	148	voix
MORIN Josiane	:	146	voix
RAMEAU Elisabeth	:	148	voix
TALCONE Hélène	:	148	voix
WALLON Dominique	:	148	voix
WDOWIAK Annie	:	148	voix



Siège Social :
Mairie de Deuil-la-Barre

Le mot de Mme Dominique PETITPAS, déléguée aux associations à la mairie de Deuil

Madame PETITPAS présente les excuses de Madame le Maire qui n'a pas pu assister à l'AG. Elle informe les adhérents qu'elle est déléguée aux associations (en remplacement de Monsieur Michel Baux).

Très attachée aux associations (pour lesquelles elle a déjà travaillé en mairie), elle renouvelle son souci de les accompagner afin d'améliorer la vie des deuillois.

Madame PETITPAS en profite pour rappeler aux adhérents présents des activités organisées par la mairie en mars (manifestation pour l'engagement auprès d'Handisport, marche pour l'égalité hommes/femmes, représentation par une association dont les profits iront à une autre association « les enfants de la lune », afterworks avec thématique différente chaque mois). Elle invite les adhérents à y participer.

Le mot de la présidente

Josiane MORIN remercie la mairie de Deuil pour les prêts de matériel, de salles et pour l'aide efficace des services techniques.

Josiane MORIN remercie et présente tous les adhérents qui ont contribué à la réalisation des différentes activités du Club et qui sont très applaudis.

Elle incite les volontaires pour le bureau à la contacter et espère que cette année 2023 permettra la réalisation de tous les projets.

La Présidente

La Secrétaire

Josiane MORIN

Elisabeth RAMEAU